



CONDITIONS GÉNÉRALES

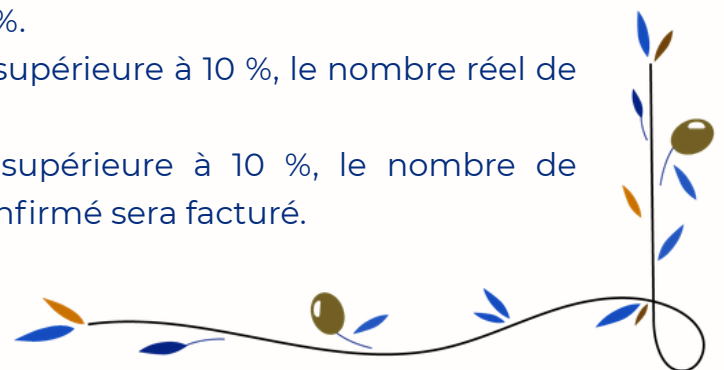
Délais de commande

- Jusqu'à 20 personnes, les commandes doivent être passées au plus tard 7 jours avant l'événement.
- Au-delà de 20 personnes, les commandes doivent être passées au plus tard 14 jours avant l'événement.
- Le délais pour les menus de shabbat est le jeudi à 8h30.
- Pour toutes commandes hors-délais, la prestation n'est pas garantie et un supplément de 50.- facturé.



Réservation de prestation

- Seuls les accords écrits font foi. Les échanges oraux, appels téléphoniques ou discussions informelles ne sont pas considérés comme valables.
- Une demande est considérée comme acceptée uniquement après :
 - l'envoi de la proposition au client,
 - l'acceptation écrite de celle-ci par le client,
 - et la confirmation écrite de la personne responsable.
- Le client s'engage à régler la prestation sur la base du nombre de convives annoncé.
 - Pour les événements de **moins** de 20 personnes, le nombre de convives doit être confirmé au plus tard **7 jours avant l'événement.**
 - Pour les événements de **plus** de 20 personnes, le nombre de convives doit être confirmé au plus tard **14 jours avant l'événement.**
- Jusqu'à 72 heures ouvrables avant l'événement, une modification du nombre de convives est possible dans une marge de plus ou moins 10 %.
 - En cas d'augmentation supérieure à 10 %, le nombre réel de convives sera facturé.
 - En cas de diminution supérieure à 10 %, le nombre de convives initialement confirmé sera facturé.





CONDITIONS GÉNÉRALES

Droit des membres de la CILV

- Les membres communautaires ayant leur cotisation à jour bénéficie d'une remise de 20% sur toutes les prestations. Les prix indiqués sur le site et menus bénéficient déjà de la réduction.
 - Les enfants de membre, en étude et en dessous de 25 ans bénéficie de la remise.
- Les membres bénéficient de tarif préférentiel pour la location de salle.
- Entre 0 et 5 ans, les enfants paient 1.- lors des événements Yom Tov.
- Jusqu'à 12 ans les enfants sont considérés comme tel, au delà, ils sont considérés comme adulte.



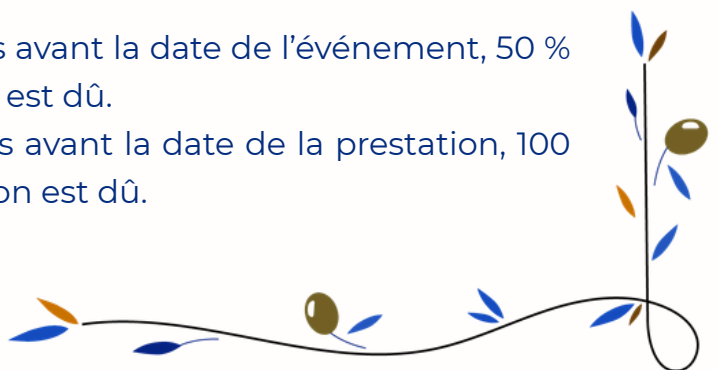
Conditions de paiement

- Les prestations sont dues à 30 jours dès réception de la facture.
- Le restaurant se réserve le droit d'exiger un acompte de 50 % du montant de la prestation.
- Certains frais peuvent être ajustés après le décompte post-prestation, notamment les frais de service, de sécurité et de boissons.
- Des arrangements de paiement peuvent être demandés par écrit et doivent être validés par le restaurant.
- En cas de non-paiement dans le délai imparti, le restaurant se réserve le droit de facturer des frais de rappel pouvant aller jusqu'à CHF 200.-.



Frais d'annulation

- En deçà de 7 jours ouvrables avant la date de l'événement, 50 % du montant de la prestation est dû.
- En deçà de 2 jours ouvrables avant la date de la prestation, 100 % du montant de la prestation est dû.



CONDITIONS GÉNÉRALES

Coordonnées bancaire du restaurant

- Nom : Communauté Israélite de Lausanne et Vaud
- Adresse : Av. Georgette, 3 – 1003 Lausanne
- Numéro de TVA : CHE-108.083.881
- Bank details : IBAN CH98 0900 0000 1000 8938 4
- Swift : (BIC code) POFICHBEXXX
- Nom de la banque : Postfinance SA – Mingerstrasse 20 – 3030 BERNE
- Numéro de compte bancaire : 10-8938-4

Merci d'indiquer le libellée : Type de prestation et date

Récépissé

Compte / Payable à
CH9809000000 1000 8938 4
Communauté Israélite de Lausanne et Vaud
Avenue Georgette 3
1003 Lausanne

Payable par (nom/adresse)



Monnaie Montant

CHF



Point de dépôt

Section paiement



Monnaie Montant

CHF



Compte / Payable à

CH9809000000 1000 8938 4
Communauté Israélite de Lausanne et Vaud
Avenue Georgette 3
1003 Lausanne

Informations supplémentaires

Mercietà bientôt!
Restaurant O'Centre CILV

Payable par (nom/adresse)

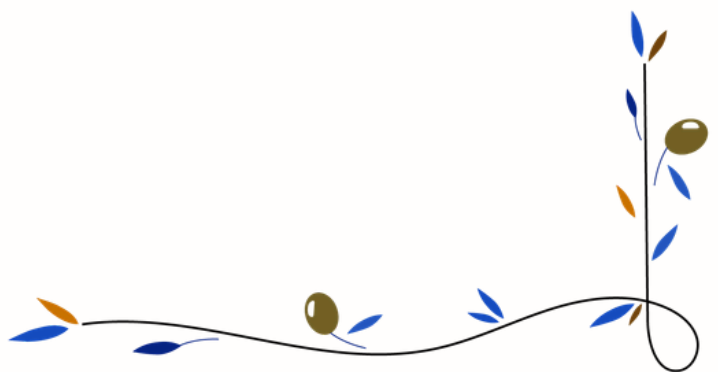




CONDITIONS GÉNÉRALES

Coût du matériel

- Nappes :
 - Synthétique ou papier incluse dans les prestations sur place.
 - Nappe en coton 10.- par unité.
- Tables :
 - Les tables rectangulaire et/ou carrées incluse dans les prestations sur place.
 - Mange debout : 15.- par table, housse incluse.
- Système vidéo/son :
 - le client est responsable de venir avant l'événement vérifier que tout fonctionne selon ses besoins.
 - Inclus lorsque la salle est louée sans F&B.
 - Installation sur demande 30.-
- Fleurs :
 - Sur demande selon budget
 - Des frais de mise en place peuvent être facturés pour les décorations florales apportées par le client.





CONDITIONS GÉNÉRALES

Frais de personnel

- Sécurité :
 - Le GSCIL est mandaté pour assurer la sécurité des prestations et est seul compétent pour déterminer l'effectif nécessaire.
 - Le tarif horaire est de 45.-/h par agent. L'agent arrive 15 minutes avant la prestation et part 15 minutes après le dernier départ. Décompté en fin de prestation.
 - Une protection personnalisée peut être organisée sur demande.
 - En cas de question concernant la sécurité : info@gscil.ch
- Personnel en extra :
 - Pendant les jours et heures d'ouverture du restaurant, aucun extra ne sera comptabilisé jusqu'à 20 convives.
 - Au-delà de 20 convives et hors jours d'ouverture, le restaurant est seul compétent pour déterminer l'effectif nécessaire.
 - Le tarif horaire est de 30.-/h par personne. Le personnel arrive une heure avant la prestation et part une heure après le dernier départ. Décompté en fin de prestation.

